



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

ORSTOM

Question écrite n° 42481

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre delegue a la cooperation sur la menace de transfert du centre de l'ORSTOM Bondy. Ce centre de recherche, implante depuis des decennies sur le territoire de la commune de Bondy, a parfaitement reussi, grace a la qualite des travaux realises par les chercheurs et les scientifiques, son integration dans le departement. En effet, l'ORSTOM Bondy travaille en collaboration avec les universites de Villetaneuse, Saint-Denis et Marne-la-Vallee et entretient des relations etroites avec plus de 170 entreprises du departement. Ces liens solides tisses au fil des annees participent au dynamisme economique de la Seine-Saint-Denis et correspondent a un gisement d'emplois non negligeable. Il souhaiterait en consequence savoir quelles sont les mesures que compte prendre le Gouvernement afin d'empecher cette delocalisation.

Texte de la réponse

A la suite d'une decision du comite interministeriel pour l'aménagement du territoire (CIAT), le professeur Bonnemaison a redige en avril 1995 un rapport sur la delocalisation de l'ORSTOM et les possibilites d'accueil offertes par la region marseillaise. Ce rapport avait peu apres ete analyse par le cabinet du Premier ministre qui indiquait que la presence de l'ORSTOM a Marseille « devait s'integrer dans un schema global et coherent de l'evolution de l'ORSTOM avec la necessite de developper ses activites sur la facade mediterraneenne ». L'institut s'est en effet depuis plusieurs annees fortement implique dans la region mediterraneenne et a notamment implante a Montpellier des activites importantes, dans un cadre de collaboration active avec d'autres centres de recherche tropicale. Il parait donc pertinent d'envisager le renforcement de la presence regionale de l'ORSTOM, y compris a Marseille ou pres de trente chercheurs et cadres de l'institut sont deja affectes par le biais d'accords de cooperation scientifique avec des centres locaux d'enseignement et de recherche. Dans cet esprit, une premiere evaluation des possibilites de renforcement de certains poles a ete faite a Marseille par les responsables scientifiques de l'ORSTOM en octobre 1995. Au mois de mars de cette annee, des contacts ont ete pris avec les collectivites locales et la region. L'ORSTOM designera tres prochainement un de ses agents pour suivre tout specialement ce projet de renforcement. Il est au demeurant tout a fait exclu que ce renforcement aboutisse a la fermeture du centre de Bondy. L'institut envisage en effet de faire beneficier ses implantations marseillaises de personnels redeploys a partir des retours d'affectation a l'etranger. Aucun credit d'accompagnement de ces operations n'a ete prevu, ni dans le budget 1996 ni dans le projet de budget 1997 ; qu'enfin les collectivites locales concernees n'ont pas fait connaitre le niveau de leur indispensable participation a ces operations. Le souci de preserver en region Ile-de-France une necessaire structure scientifique anime les administrations concernees. La demarche d'orientation strategique dans laquelle est engagee l'ORSTOM et la mise a l'etude prochaine d'un contrat d'objectif avec les tutelles devraient permettre de completer l'approche de ces questions dans les mois a venir.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42481

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 26 août 1996, page 4555

Réponse publiée le : 23 septembre 1996, page 5049